

Compte-tenu de cet environnement qui nous invite à nous appuyer tout autant sur le passé que sur l'avenir, on comprendra que notre élan vers le Canada, notre propre rayonnement et notre rencontre, soient tout autant acte de mémoire qu'acte d'imaginaire.

Mais il s'agit aussi d'une nécessité, car les relations les plus évidentes ne sont pas toujours les plus fortes, ni les plus opérantes. Nos intérêts sont certes convergents mais se heurtent souvent aux obstacles nés d'une trop grande diversité. Or, il faut que cette multiplicité, cette richesse canadienne, qui tiennent pour une part à la structure fédérale de votre pays, deviennent pour nous gage de démultiplication. Nous percevons cette richesse et cette diversité comme une chance unique qui s'accorde fort harmonieusement avec nos engagements culturels vis-à-vis du Québec, de ces liens étroits et privilégiés dont les bénéfices rejaillissent sur le Canada tout entier.

Nos relations sont souvent fondées sur un accord commun qui tient à la possession et à la promotion d'une langue commune, car le Canada, pays bilingue, est pour nous terre de fidélité et d'innovation. La promotion active du français, langue officielle du Canada, votre effort en faveur de la justice et de l'égalité touchant aux droits linguistiques, nous portent à vous suivre dans ce domaine et à vous offrir notre concours, afin que soit notamment valorisée, auprès des diverses communautés linguistiques, l'image de notre langue, et, si vous le voulez bien, de notre pays.

Le Canada est devenu un partenaire officiel en francophonie depuis le premier Sommet tenu à Paris en janvier de cette année. Nous reconnaissons en lui un partenaire majeur, qui, d'ailleurs, s'est chargé de l'organisation et de la tenu en septembre prochain